

LA CARENE,

Salle des Musiques Actuelles

SALLES DE CONCERTS, STUDIOS, SOUTIEN ARTISTIQUE,
CENTRE INFO, ACTIONS CULTURELLES

REGLEMENT INTERIEUR DES STUDIOS

Ouverts aux musicien(ne)s amateurs comme professionnel(le)s

5 studios de répétition

Equipés d'un backline complet et performant

(De 3€/h à 9€/h)

1 studio d'enregistrement

Deux régisseurs à votre écoute pour vous aider à améliorer votre pratique musicale,
des rencontres d'infos et formations dédiées aux musicien(ne)s.

En vous inscrivant aux studios, vous acceptez les conditions d'utilisation des studios suivantes.

Le non-respect de l'une de ces clauses peut entraîner l'exclusion des studios. Ce règlement pourra être modifié par La Carène ; dans ce cas, les musiciens en seront avertis.

VOTRE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE
POUR REPETER, ENREGISTRER OU ETRE ACCOMPAGNE.E
A LA CARENE

Elle ne sera validée qu'à réception des pièces justificatives du garant ou représentant légal du groupe

- Formulaire d'inscription complété,
- Le n° de responsabilité civile (*demandé dans le formulaire d'inscription*),
- Un chèque de caution de 150 € (*uniquement encaissé en cas de dégradation constatée à la suite d'une mauvaise utilisation des locaux ou du matériel mis à disposition*), et une copie de la pièce d'identité de l'émetteur du chèque,
- L'abonnement des membres du groupe au tarif réduit
- L'attestation d'assurance ou une décharge de responsabilité de votre matériel si vous utilisez un box,
- Une autorisation parentale pour les mineurs*,
- Le règlement intérieur signé par le garant ou responsable légal du groupe.

Inscription valable 12 mois à compter de la réception des pièces demandées.

ABONNEMENT DE CHAQUE MEMBRE DU GROUPE

Pour pouvoir répéter, enregistrer ou être accompagné à La Carène chaque membre du groupe devra obligatoirement (*excepté pour les répétitions occasionnelles*) s'abonner à La Carène (au tarif réduit de 10€), vos premières heures de répétition seront offertes et vous bénéficierez [des avantages abonné\(e\)s sur les concerts](#).

REPETITIONS

Vous pouvez régler votre répétition à l'heure ou prendre un forfait si vous répétez régulièrement (plus avantageux).

Toute répétition doit être réservée et réglée dès votre arrivée, tout comme les forfaits. Le temps d'installation et de démontage est inclus dans le créneau de répétition. Toute heure entamée doit être payée. Le groupe doit quitter le studio à l'heure indiquée pour ne pas pénaliser le groupe suivant. Toute annulation non effectuée au moins 48 h à l'avance sera facturée.

Pour tout achat d'un forfait 10h

Vous êtes prioritaires pour stocker vos instruments dans des box.

Afin de prévenir tous risques de dégâts dans l'enceinte de La Carène, nous demandons à tous les propriétaires d'assurer leurs instruments.

Pour réserver un créneau

Par téléphone :

02 98 46 61 00

Par mail :

studios@lacarene.fr (préférable)

Sur place :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 00h

Mercredi de 14h à 00h

Samedi de 14h à 20h

Déroulement de la répétition

Dès votre arrivée, signalez votre présence aux régisseurs studios.

Vous devez obligatoirement avertir les régisseurs du nombre de mineurs présents dans le groupe, et le cas échéant fournir et signer tous les documents demandés à cet effet.

Les régisseurs vous installeront dans un studio avec le matériel approprié et pourront sur demande vous aider ou vous conseiller sur votre pratique musicale (techniquement ou artistiquement).

Il est également possible d'enregistrer votre répétition à des fins pédagogiques, (avec un zoom), n'hésitez pas à faire la demande auprès des régisseurs. Merci de prévoir une clé USB à cet effet.

Si un problème d'ordre technique a lieu, le groupe est vivement encouragé à faire appel à un régisseur à n'importe quel moment de la répétition.

Le ou les utilisateurs d'un studio sont tenus pour seuls responsables, pendant toute la durée de la répétition, des équipements mis à disposition par La Carène. Le bon fonctionnement du matériel est contrôlé avant et après chaque répétition. Les régisseurs se réservent le droit de contrôler une répétition à tout moment, afin de faire appliquer le règlement.

Le matériel appartenant à La Carène ne pourra faire l'objet d'aucun prêt, ni de location à l'extérieur, ni de sortie du studio.

Les musicien(ne)s s'engagent à répéter avec un niveau sonore compatible avec le fonctionnement de La Carène. Des panneaux lumineux sont installés à cet effet dans chaque studio.

STUDIO D'ENREGISTREMENT

La Carène dispose d'un studio d'enregistrement, qui permet d'enregistrer des **Merci de prendre un rendez-vous préalable pour faire le point sur votre projet**

Contact : 02 98 46 61 00 ; studios@lacarene.fr

Aucun enregistrement réalisé au studio d'enregistrement de La Carène ne peut être utilisé à des fins professionnelles ou commerciales.

HYGIENE – SECURITE - RESPONSABILITE

Les studios et les locaux doivent être rendus propres.

La nourriture et les boissons sont interdites dans les studios mais acceptées au Centre info, merci de respecter les lieux en nettoyant derrière vous.

(NB : les bouteilles en verre doivent être jetées dans la poubelle bleue prévue à cet effet).

Le nombre de personnes présentes dans les studios est limité selon des normes de sécurité, veillez à en tenir compte et à avertir les régisseurs de vos éventuels visiteurs.

L'ensemble de La Carène est un espace non-fumeur.

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans l'établissement, excepté les chiens accompagnants les personnes en situation de handicap.

La Carène décline toute responsabilité et ne sera en aucun cas tenue responsable en cas de vols et/ou perte de vêtements et/ou d'objet de valeur qui surviendraient au sein de l'établissement (box compris) comme à l'extérieur.

Toute dégradation volontaire du matériel appartenant à La Carène ou du bâtiment sera à la charge des musicien(ne)s et notamment du garant ou responsable légal du groupe.

Le groupe s'engage à régler via son assurance ou sur ses fonds propres les frais des dégâts occasionnés, sur présentation d'un devis réalisé par La Carène.

La Carène se réserve également le droit d'encaisser le chèque de caution prévu à cet effet.

L'affichage d'annonces et de publicité pour les concerts est soumis à l'autorisation de la chargée du Centre info.

En revanche, toute action (tractage, affichage, prise de parole en public) destinée à promouvoir des idées racistes, xénophobes, religieuses, sexistes ou homophobes au sein de La Carène est strictement interdite.

En cas d'évacuation du bâtiment, merci de respecter les consignes de sécurité affichées dans les locaux et les indications du personnel de La Carène présent dans les locaux.

FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE / STUDIOS

Je soussigné (e) mère, père ou tuteur
 Demeurant (adresse)
 Téléphone : Téléphone travail :

Autorise l'enfant (nom et prénom) :
 Né(e) le : à

- **A venir répéter à La Carène sur les créneaux horaires qui auront été réservés auprès des régisseurs studios par le responsable légal de l'enfant.**
- **A se rendre directement à La Carène, par ses propres moyens :**
 Δ OUI Δ NON
Si NON, je m'engage à me charger de l'accompagner sur ces déplacements.
- **A rentrer seul(e) au domicile à l'issue des répétitions et décharge La Carène de toutes responsabilités.**
 Δ OUI Δ NON
Si NON, je m'engage à aller chercher mon fils/ma fille.

Je déclare décharger de toute responsabilité La Carène concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnels ou subis par mon enfant, en cas de vol ou de pertes de bien ainsi que toute dégradation.

Je déclare avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.

Je reconnais aux responsables de La Carène le droit de prendre, en cas d'urgence, pendant les temps de répétitions, toutes les mesures nécessaires pour les soins de mon enfant, ainsi que toutes les dispositions que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la sécurité des enfants.

J'autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et / ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :
 Téléphone : Portable :

Je déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur des studios.

Cette autorisation est indispensable pour l'inscription d'un enfant mineur aux studios de répétition comme sur les enregistrements.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter au 02 98 46 66 00.

Signature, précédée de la Mention «Lu et approuvé»